Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Vaison Ventoux : 500 poules destinées à l'abattoir ont trouvé un nouveau foyer



En novembre 2024, la communauté de communes Vaison Ventoux a lancé l'opération 'Roule ma poule ! J'adopte 2 cocottes' visant à sauver des poules destinées à l'abattoir. La dernier session de don de poules a eu lieu début février. En tout, ce sont 500 poules qui ont trouvé un nouveau foyer.

À travers l'opération 'Roule ma poule ! J'adopte 2 cocottes', la communauté de communes Vaison Ventoux a proposé aux habitants du territoire d'adopter des poules de réforme afin de leur offrir une retraite paisible en leur évitant l'abattoir et d'initier une démarche de réduction des déchets. Chaque foyer participant a pu se voir offrir deux poules. En tout, ce sont 500 cocottes qui ont trouvé un nouveau foyer.

« En adoptant des poules pondeuses, chacun peut découvrir le plaisir quotidien d'avoir des oeufs frais à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

la maison, explique Vaison Ventoux. Il faut savoir qu'une poule pondeuse peut produire jusqu'à 200 à 300 œufs par an. » Un autre argument phare a permis l'adoption de ces 500 poules âgés de 18 mois : la réduction de déchets ménagers. « Les poules sont capables de manger jusqu'à 150 kg de déchets organiques en une année, ajoute la communauté de communes. Épluchures de fruits et légumes, croûtes de fromage et restes de repas sont accueillis avec joie par les gallinacés. »

Les animaux qui ont été proposés à l'adoption sont issus d'un élevage de poules pondeuses de plein air. Avant de rejoindre leur nouveau foyer, leurs adoptants ont dû valider la charte d'adoption qui précise notamment l'obligation d'avoir un poulailler adapté, et l'engagement à élever les poules dans de bonnes conditions pour assurer leur bien-être.

Un premier foyer d'influenza aviaire détecté en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le jeudi 29 décembre, un élevage de poules pondeuses à Monteux a dû subir une opération d'abattage suite à la détection de l'influenza aviaire.

La préfecture de Vaucluse vient d'annoncer qu'un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène a été détecté dans un élevage de poules
pondeuses à Monteux. C'est la première contamination d'un élevage sur le territoire en 2022, mais du troisième épisode après la contamination d'animaux sauvages à Saint Saturnin-les-Avignon et à Sorgues détectée début décembre.

Afin d'éviter la propoagation du virus, les 5000 volailles présentes au sein l'élevage ont dû subir une opération d'abattage hier, le jeudi 29 décembre. Le site sur lequel était l'élevage devrait, quant à lui, subir une opération de désinfection. Face aux pertes économiques subies, l'éleveur recevra une indemnisation.

La préfecture de Vaucluse rappelle que la consommation de viande, de foie gras et d'œufs, et de tout autre produit alimentaire à base de volaille ne présente aucun risque pour l'Homme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Les mesures à respecter

Afin d'éviter la propoagation de l'influenza aviaire, la préfète de Vaucluse a pris un arrêté définissant une zone réglementée, dans laquelle s'appliquent des mesures de contrôles et de précautions. Cette zone est divisée en trois périmètres :

-une **zone de 'protection'** (ZP) dans un rayon de 3 km autour du foyer infectieux (les communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux et Sorgues sont concernées),

-une **zone de 'surveillance'** (ZS) dans un rayon de 10 km autour du foyer infectieux (les communes d'Aubignan, Avignon, Beaumes-de-Venise, Carpentras, Châteauneuf-de-Gadagne, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Jonquerettes, Jonquières, Loriol-du-Comtat, Morières-les-Avignon, Pernes-les-Fontaines, Le Pontet, Saint-Saturnin-les-Avignon, Sarrians, Le Thor, Vedène, Velleron et les communes de la ZP sont concernées),

-une **zone 'réglementée supplémentaire'** (ZRS) dans un rayon de 20 km autour du foyer infectieux (les communes du Barroux, Le Beaucet, Bédoin, Blauvac, Cabrières d'Avignon, Caderousse, Cairanne, Camaret-sur-Aigues, Caromb, Caumont-sur-Durance, Cavaillon, Crillon-le-Brave, Gigondas, Gordes, Isle-sur-la-Sorgue, Lafare, Lagnes, Malemort-du-Comtat, Mazan, Methamis, Modène, Mormoiron, Piolenc, Rasteau, Robion, La Roque-Alric, La Roque-sur-Pernes, Sablet, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Pierre-de-Vassols, Saumane-de-Vaucluse, Seguret, Serignan-du-Comtat, Suzette, Travaillan, Vacqueyras, Fontaine-de-Vaucluse, Venasque, Violès, et les communes des ZP et ZS sont concernées).

Dans les ZP et ZS, sont interdits : l'abattage des volailles et d'autres oiseaux captifs en établissement d'abattage non agréé, les mouvements et le transport des viandes issues de volailles en provenance de ces zones, les sorties depuis les exploitations des poussins d'un jour, d'œufs à couver et de consommation, l'épandage de lisier, la collecte des plumes. La chasse aux gibiers, quant à elle, peut être limitée en fonction des lieux humides.

Dans les trois zones, il est obligatoire de mettre les volailles à l'abri dans les établissements commerciaux, d'enfermer dans un lieu clos ou de protéger avec un filet les oiseaux des établissements non commerciaux. Une surveillance renforcée des établissements commerciaux est programmée. Les rassemblements d'oiseaux tels que les foires, marchés et expositions et les mouvements de volaille sont interdits. En élevage, la surveillance est renforcée par des visites vétérinaires et par la réalisation d'autocontrôles obligatoires pour les propriétaires, l'accès aux exploitations est limité aux seules personnes indispensables à la tenue de l'élevage. Enfin, la chasse au gibier d'eau et à plume est interdite.

Les mesures pourraient être levées dans 21 jours pour la zone de protection et dans 30 jours pour la zone de surveillance, si elles ne présentent aucun signe d'influenza aviaire entre temps. En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, la préfecture vous invite à conserver les cadavres, à les isoler, à les protéger et à contacter votre vétérinaire ou la Direction départementale de la protection des populations au 06 08 96 69 44 ou par mail à l'adresse ddpp@vaucluse.gouv.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Documentaire à Utopia Avignon, ‘La fabrique des pandémies’



Le Collectif Sauve qui poule organise une projection du documentaire de Marie Monique Robin, “la Fabrique des pandémies” jeudi 6 octobre, 20h15, au cinéma Utopia, 4, rue des escaliers St Anne à Avignon. Après la diffusion du documentaire, le collectif fera le point sur l’élevage des volailles en plein air remis en cause par la grippe aviaire.

Déroulé de la soirée
19h – accueil par les collectifs, point sur l’épidémie de grippe aviaire,
20h15 – diffusion du documentaire La fabrique des pandémies de Marie-Monique Robin,
21h55 – suivi d’une discussion avec l’équipe de Foll’Avoine, le Réseau des Amap de Provence et le Collectif Sauve qui poule.

Le cœur du sujet
La biodiversité joue un rôle protecteur pour l’humanité. Plus on déforeste plus on perd de biodiversité,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

plus on a d'épidémie, c'est la fabrique des pandémies. Il faut agir avant qu'il soit trop tard. Le grand public n'en n'est souvent pas informé. De Madagascar au Kenya en passant par la Thaïlande les chercheurs alertent pourtant depuis des années, le film leur offre une tribune planétaire. « Ce qui m'a marquée ? C'est à quel point des scientifiques de mondes différents se rejoignent dans leurs observations, connaissance, remarque Juliette Binoche. Les scientifiques ? Ils souffrent de ne pas être écoutés. Le tour de force de ce documentaire ? Il dénonce l'inaction de ceux qui nous gouvernent.

La fabrique des pandémies de Marie-Monique Robin

Sras, Ebola, Fièvre de Lassa, Covid-19… Depuis le début des années 2 000, l'humanité est confrontée à au moins une nouvelle maladie infectieuse par an. Toutes ces maladies émergentes sont des zoonoses, des maladies transmises par des animaux aux humains.

En précipitant l'effondrement de la biodiversité, les activités humaines sont les responsables de cette 'épidémie de pandémies', selon un grand nombre de scientifiques. 'La santé planétaire', c'est la réponse qu'ils proposent face à cette menace : une conception globale de la santé pour prendre soin tout à la fois des hommes, des animaux et des écosystèmes.

C'est Juliette Binoche qui nous sert de guide dans ce voyage à la rencontre de ces 'écologues de la santé'. Avec elle nous découvrons comment, sur le front de la déforestation, des monocultures et de l'élevage industriel, mais aussi du dérèglement climatique, aux quatre coins du monde, de multiples vigies scientifiques surveillent la propagation de nouveaux agents pathogènes, et travaillent avec les populations locales pour en limiter les risques.

La fabrique des pandémies de Marie-Monique Robin – documentaire France 2022 1h40mn – avec Juliette Binoche… Musique d'Emily Loizeau C'est aussi un ouvrage ici.

Sauve qui poule, que vont devenir les éleveurs fermiers ?

Le collectif Sauve qui poule fera le point sur l'épidémie de grippe aviaire en France et en Vaucluse avec Carole Sanchez, présidente et Denis Surgey, éleveurs, portes-paroles du Collectif Sauve qui poule et André Lopez, coordinateur du Réseau des Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) de Provence également porte-parole du Collectif Sauve qui poule.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Elevage de poules en plein air

Collectif Sauve qui poule
Il regroupe les éleveurs fermiers et les consommateurs usagers des AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) et des circuits courts pour soutenir ensemble la filière paysanne avicole mise en péril par les obligations sanitaires imposées par les différents arrêtés biosécurité aviaire et incompatibles avec le modèle d'élevage fermier. Ce collectif est ouvert à tous les Consom'Acteurs sans distinction qui recherchent des productions de qualité et un lien direct avec ceux qui produisent leur alimentation.

Les Amap de Provence
L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap) est composée de consommateurs (dits Amapiens) qui deviennent partenaires d'une ferme. Un engagement contractuel permet au paysan d'assurer à l'avance la commercialisation de ses produits et à l'Amapien d'obtenir un panier des produits de la ferme. L'Amap et le Paysan s'engagent dans une démarche éthique : une Amap associe des consommateurs avec des Paysans locaux dans l'objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture paysanne, c'est-à-dire la plus autonome, saine, diversifiée et juste possible.

A propos des Amapiens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Elle propose aux Amapiens d'acheter, à un prix juste, des produits d'alimentation de qualité, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits. Les 138 AMAP de Provence soutiennent les 40 éleveurs de volailles de plein air affiliés. L'association Foll'Avoine, également partenaire promeut la biodiversité sans OGM (organisme génétiquement modifié) ni brevet sur le vivant, la protection des terres fertiles et les alternatives aux pesticides.



Elevage de poules en batterie

Enfin, cette vidéo de Brut sur un élevage en batterie des poules. Ames sensibles s'abstenir.